

# En famille et en couple on peut faire des économies



# Vous prenez souvent les transports publics avec des enfants et/ou en couple pour voyager à Genève et dans les alentours ?

## CONDITIONS

- › Un abonnement annuel ou mensuel Tout Genève en cours de validité (base).
- › Certificat/livret de famille ou tout autre document officiel justifiant de l'autorité parentale.

*Il n'est pas nécessaire d'acquérir les abonnements simultanément. Ces offres ne s'appliquent pas aux abonnements à paiement échelonné.*

## Offre Famille

Grâce à l'**offre Famille**, bénéficiez d'un tarif préférentiel dès le premier abonnement **junior** annuel ou mensuel Tout Genève acheté (*voir conditions*).

Pour ce faire, il faut que le parent soit détenteur d'un abonnement annuel ou mensuel Tout Genève qui servira de base pour bénéficier de l'offre Famille sur les abonnements supplémentaires junior.

### Exemples

Le papa est titulaire d'un abonnement annuel Tout Genève (base). L'enfant bénéficie d'une économie de CHF 50.– sur son abonnement annuel junior Tout Genève ou de CHF 5.– sur son abonnement mensuel Tout Genève.

La maman est titulaire d'un abonnement mensuel Tout Genève (base). L'enfant bénéficie d'une économie de CHF 5.– sur son abonnement mensuel junior Tout Genève.

## Offre Duo

L'**offre Duo** permet au détenteur d'un abonnement **adulte** plein tarif Tout Genève en cours de validité de faire bénéficier son ou sa partenaire vivant sous le même toit d'un tarif préférentiel sur son abonnement adulte Tout Genève.

### Exemple

Le conjoint est titulaire d'un abonnement annuel (base). La partenaire/conjointe bénéficie d'une économie de CHF 50.– sur son abonnement annuel Tout Genève ou de CHF 5.– sur son abonnement mensuel Tout Genève.

## CONDITIONS

- › Un abonnement annuel ou mensuel Tout Genève adulte plein tarif en cours de validité (base).
- › Une attestation de résidence datant de moins de trois mois (à obtenir auprès de votre commune ou de l'Office cantonal de la population et des migrations). L'attestation doit être renouvelée chaque année.

*Il n'est pas nécessaire d'acquérir les abonnements simultanément. Cette offre s'adresse aux personnes âgées de 25 ans à 64 ans pour les femmes ou 65 ans pour les hommes. Elle se limite à un abonnement annuel ou mensuel adulte par ménage.*

### CONDITIONS

- › Présentation d'une pièce d'identité officielle sur laquelle figure la date de naissance de votre enfant.

## Carte Junior

Avec la **carte Junior**, pour CHF 30.– par an, les enfants de 6 ans jusqu'à leur 16<sup>e</sup> anniversaire accompagnés de l'un de leurs parents titulaire d'un titre de transport en cours de validité peuvent emprunter les transports publics dans toute la Suisse pendant une année. La carte Junior est gratuite à partir du 3<sup>e</sup> enfant et peut être achetée dans les centres voyageurs CFF et d'autres entreprises de transports.



### Bon à savoir

Si vous avez oublié la carte Junior ou la carte Enfant accompagné, vous pouvez acheter une carte temporaire pour CHF 5.– à n'importe quel guichet. Il vous suffit pour cela de présenter une pièce d'identité officielle.

### Exemple

La maman a un titre de transport valable (billet, carte journalière ou abonnement); l'enfant, titulaire de la carte Junior, voyage gratuitement avec elle sur tout le réseau des entreprises de transport suisses.

## Carte Enfant accompagné

Avec la **carte Enfant accompagné**, pour CHF 30.– par an, les enfants de 6 ans jusqu'à leur 16<sup>e</sup> anniversaire accompagnés d'une personne titulaire d'un titre de transport en cours de validité peuvent voyager gratuitement en transports publics en Suisse. La carte Enfant accompagné peut être achetée dans les centres voyageurs CFF et d'autres entreprises de transports.

Cette carte s'adresse aux grands-parents, oncles, tantes, parrains, marraines, frères, sœurs, nounous ou amis de la famille souhaitant voyager avec un enfant (carte aux noms de l'enfant et de l'accompagnant).

### Exemple

La marraine de votre fille a un titre de transport valable sur le périmètre unireso (billets, cartes journalières ou abonnement). En déplacement, grâce à sa carte Enfant accompagné, votre fille voyage gratuitement.

### CONDITIONS

- › L'accompagnateur doit être âgé de 16 ans minimum.
- › Présentation d'une pièce d'identité officielle de l'enfant sur laquelle figure sa date de naissance.
- › Donner le nom de l'enfant et celui de son accompagnateur car chaque combinaison enfant-accompagnateur fait l'objet d'une carte différente.
- › Un accompagnateur peut accompagner au maximum quatre enfants titulaires d'une carte.

[www.unireso.com](http://www.unireso.com)

**CONTACTS OPÉRATEURS**

**tpg** 00800 022 021 20, numéro gratuit depuis la Suisse et la France voisine - [tpg.ch](http://tpg.ch)

**SBB CFF FFS** 0900 300 300 (CHF 1.19/min) - [cff.ch](http://cff.ch)

**SMGN** 022 732 29 44 - [mouettesgenevoises.ch](http://mouettesgenevoises.ch) (renouvellement uniquement)

**TPN** 022 994 28 40 - [bustpn.ch](http://bustpn.ch)

**CGN** 0900 929 929 - [cgn.ch](http://cgn.ch) (CHF 0.50/min)



Le voyage aux multiples visages